

Journée de formation Afac-Agroforesteries 23 avril 2015

arbres et arbustes locaux



2



Michel Boutaud
CREN Poitou-Charentes



CREN
Poitou-Charentes

arbres et arbustes locaux



2



La démarche « végétal local » : définitions

Végétal d'origine locale

Diversité génétique

Indigène et autochtone

Adaptation

Spontané

Adaptabilité

arbres et arbustes locaux



2



La démarche « végétal local » : enjeux écologiques

Souches locales plus compétitives

Génotypes non locaux parfois envahissants : introgression génétique

La diversité génétique favorise la richesse en espèces de la faune associée

Souches locales : phénologie en phase avec la faune associée

arbres et arbustes locaux



2



La démarche « végétal local » : historique

1999 colloque AFIE (ici même)

« l'approvisionnement en espèces végétales locales dans les aménagements :
quels enjeux pour la diversité végétale ? »

Première rencontre entre
gestionnaires, écologues et
praticiens, moment fondateur de
nos expérimentations



arbres et arbustes locaux



2



La démarche « végétal local » : historique

2002 Plan « Loire Grandeur Nature »

Étude de faisabilité d'une filière à l'échelle du bassin.

Point de départ de la réflexion allant mener à la pépinière expérimentale de Saumur

Mise en culture des espèces
champêtres par la pépinière
forestière de l'État de Guémené
Penfao (devenue Pôle National Ressources
Génétiques Forestières sous tutelle de l'ONF)
Description des sites de récolte
par le CBN de Brest
Début des expérimentations des
opérateurs de la haie autour de
la récolte et du semis des graines
d'arbustes



arbres et arbustes locaux



2



La démarche « végétal local » : historique

2006 création du groupe de réflexion sur les végétaux d'origine locale à Plante & Cité à Angers, co-animé par l'Agglo de Saumur puis par l'Afac-a

Études suscitées par le groupe et menée par l'université Paris-sud-Orsay :
la caractérisation génétique des frênes (*Fraxinus excelsior*, *Fraxinus angustifolia*) et du Troène commun sur diverses populations sauvages françaises



arbres et arbustes locaux



2



La démarche « végétal local » : historique

2010 l'AFAC-Agroforesteries décide de faire du sujet « arbres et arbustes d'origine locale » un projet phare en partenariat avec la pépinière de Guéméné Penfao

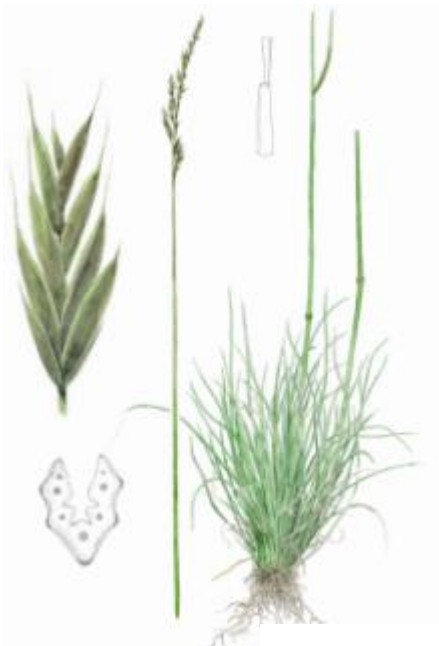
2011 appel à Projets du ministère de l'écologie dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.
L'AFAC-Agroforesteries, la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et Plante & Cité décident de répondre en partenariat

« Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales »



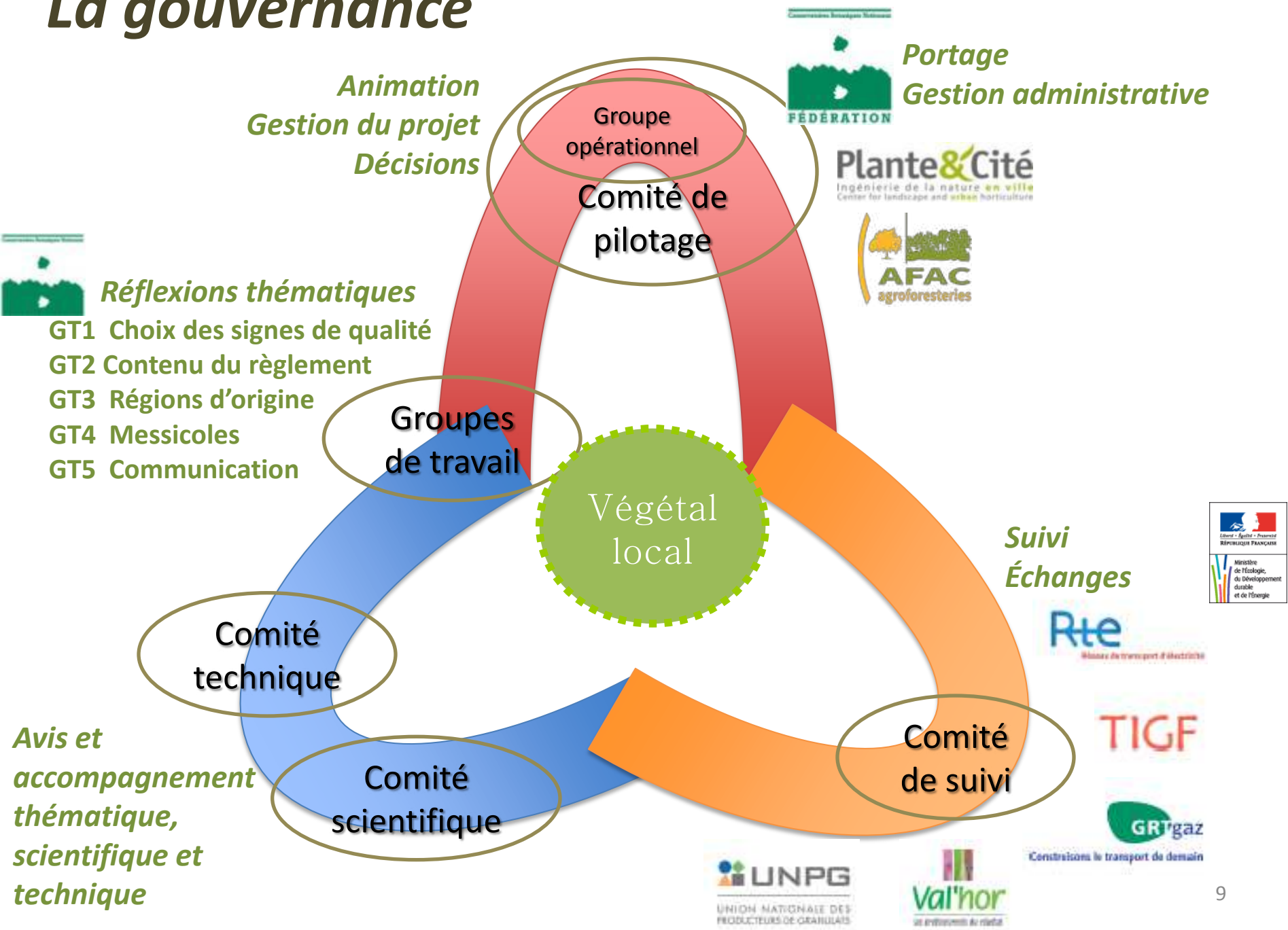
{FLORE LOCALE} et MESSICOLES

Vers des labels nationaux pour garantir l'origine locale des végétaux utilisés en plantation, revégétalisation, restauration écologique



Projet 2012-2014

La gouvernance



Appel à projets du ministère de l'Écologie en 2011

« Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales »



- Conservation de la diversité génétique des plantes indigènes
- Projet complémentaire dédié aux végétaux ligneux

« arbres et arbustes locaux »

Démarche pour une production certifiée d'arbres et d'arbustes d'origine locale

Bourdaïne en stratification



Viorne lantane en pépinière



Fruits de Cornouiller mâle



Orme champêtre en pépinière



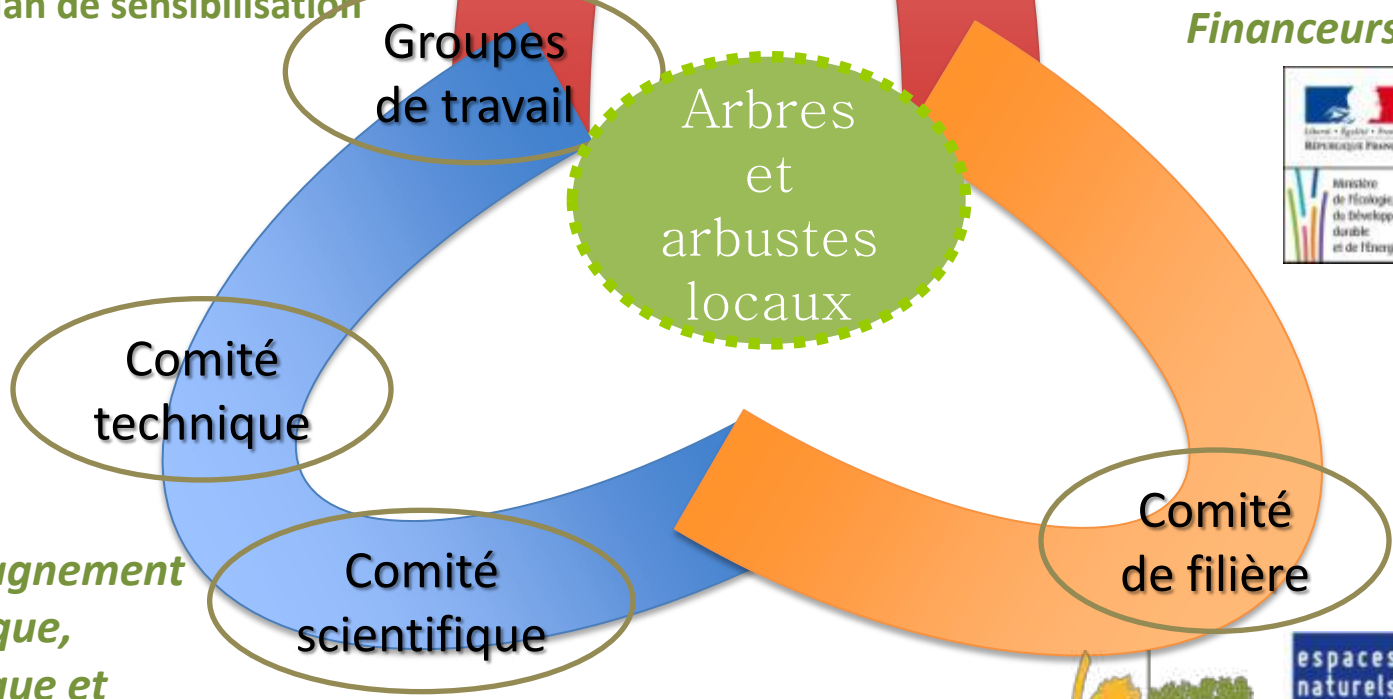
La gouvernance arbres et arbustes locaux

Animation
Gestion du projet
Décisions

Portage
Gestion administrative



Réflexions thématiques
GT1 cahier technique espèces
GT2 cahier des charges collecte
GT3 juridique : accès ressource
GT4 plan de sensibilisation



Financiers



Avis et accompagnement thématique, scientifique et technique



arbres et arbustes locaux



2



La démarche « végétal local » : les objectifs

Conserver les adaptations génétiques locales pour les végétaux utilisés en plantation, revégétalisation restauration écologique et donc préserver la biodiversité

Valoriser l'utilisation de végétaux locaux dont l'origine est garantie

Accompagner le développement de démarches locales ou thématiques

arbres et arbustes locaux



2



La démarche « végétal local » : les outils

- 1- Définir les zones à l'intérieur desquelles le transfert des graines est compatible avec la conservation du patrimoine génétique local et qui sont réalistes : les régions d'origine
- 2- Prendre en compte la différenciation au sein des zones d'origine
- 3 - Fixer des règles pour la multiplication pour éviter une perte de la diversité génétique, une sélection des génotypes et une contamination (sites, populations)
- 4- Assurer la traçabilité et le contrôle
- 5- Développer une approche permettant l'intégration de toute la flore (herbacées et ligneux)

Les régions d'origine

11 régions d'origine

= 11 régions de production

25 unités naturelles

Carte finale



Régions d'origine

- Alpes
- Bassin Rhône-Saône et Jura
- Zone Nord-Est
- Massif Central
- Bassin parisien Nord
- Bassin parisien Sud
- Massif armoricain
- Pyrénées
- Zone Sud-Ouest
- Zone méditerranéenne
- Corse

Limites régionales



Le label *Végétal local*

règlement

Règlement

Modalités d'accès
Modalités de contrôle

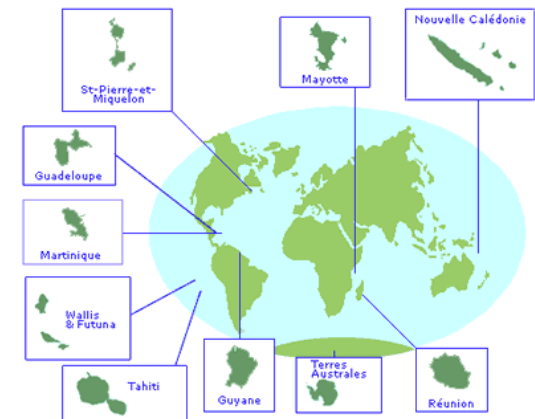
Référentiel technique

VÉGÉTAL
local

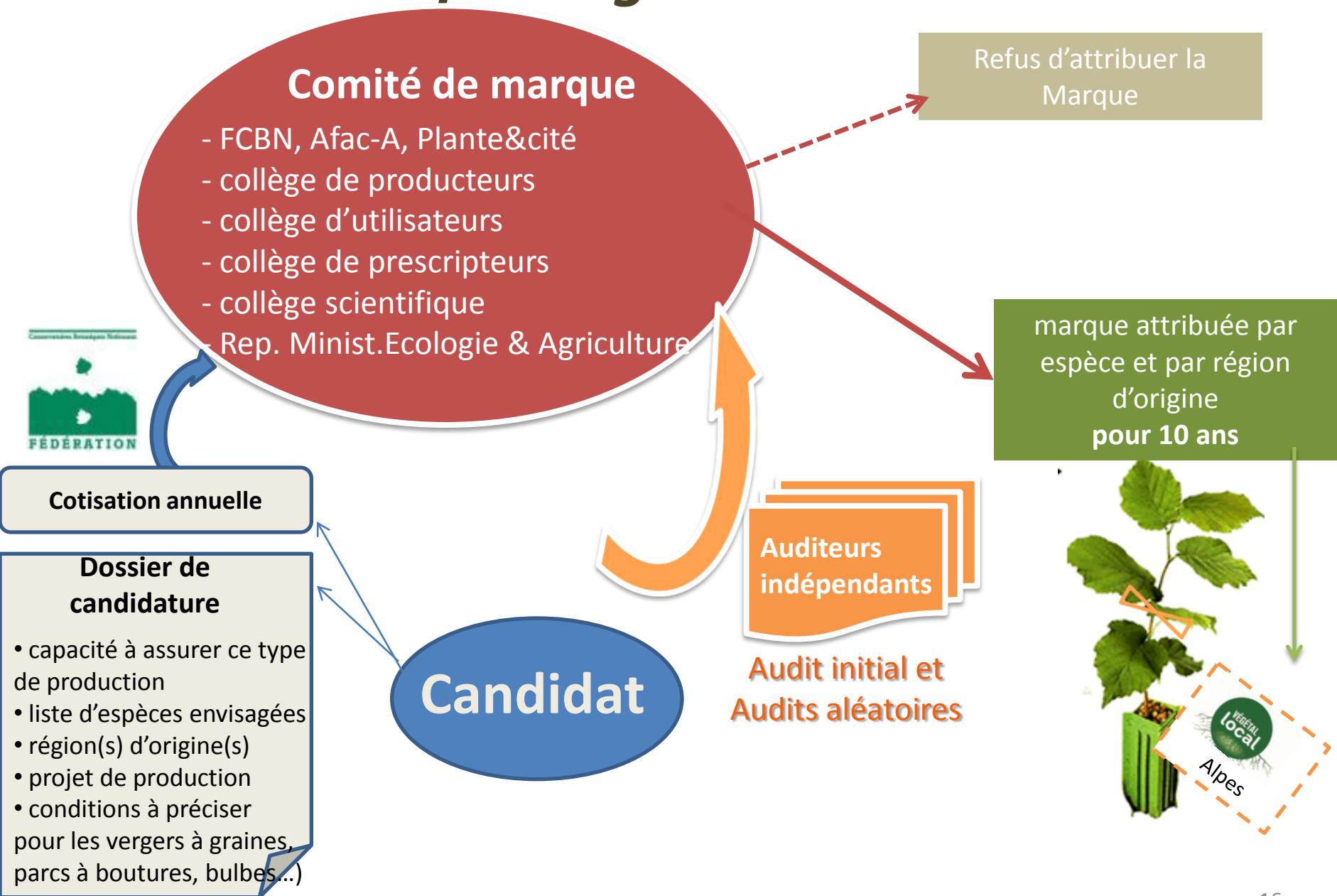
Référentiel technique :

- Les principes de collecte des semences dans le milieu naturel (taille populations, nombre d'individus échantillonnés, nombre de semences collectées, nombre de stations locales à mixer...)
- Les règles de multiplication (nbre de générations vs sélection)
- Les obligations en matière de traçabilité et de qualité
- Les engagements des producteurs

1 carte



Accès à la marque et gouvernance

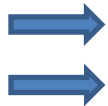


Le règlement du label



1. Comment collecter ?

Choix du site



Non semé ou planté depuis 1970
Présentant des effectifs suffisants

Diversité génétique du lot collecté



Dans le même type d'habitat

Conservation de la ressource



Taux maximum de prélèvement < 25% des semences/individu ou < 25% de la ressource globale

Cas particuliers



Prélèvement <5% si bulbes ou plantes entières
Prélèvement <10% par arbre pour les boutures
Site de collecte différent chaque année pour les annuelles

✓ **Eviter les plantes sélectionnées**

✓ **Garder une diversité génétique importante**

✓ **Conserver la ressource**

Le règlement du label



2. Comment produire/élever ?

Plantes multipliées en plein champ
Vergers à graines, parcs à boutures

Parcs à boutures (si pas de floraison)
Jeunes plants ligneux,
boutures...

Où ?

→ *Dans la région d'origine*



→ *Zone d'élevage indifférente*

Combien de générations?

→ ≤ 5 générations

Effectif de récolte

→ ≥ 150 individus

Précautions

→ *Limiter la sélection à toutes les étapes de la production et s'assurer qu'aucun phénotype n'est éliminé*

✓ *Garantir l'origine locale*

✓ *Conserver la diversité génétique*

✓ *Limiter la sélection à toutes les étapes*

Le règlement du label



3. Comment garantir la traçabilité ?

- ➔ *Étiquetage complet à chaque étape = traçabilité*
- ➔ *Comptabilité matière*
- ➔ *Auto-évaluation et réalisation des Audits pour vérification*



arbres et arbustes locaux



?



Projet « arbres et arbustes d'origine locale », les outils opérationnels de mise en œuvre de « végétal local » pour les ligneux

Objectifs

- Offrir à une filière « ligneux » en émergence des outils techniques spécifiques
- Définir les métiers de cette filière

Moyens : 4 documents disponibles en ligne

- Sécurisation de l'accès à la ressource en graines ou boutures (rappel : les récoltes de matériel végétal se répètent chaque année dans la nature)
- Des fiches de récolte et de culture des principales espèces ligneuses
- La typologie des sites de récolte et les protocoles de récolte
- Un plan de sensibilisation des prescripteurs

arbres et arbustes locaux



2



8 : Arbres et arbustes d'origine locale, les particularités

Prise en compte de certaines spécificités des ligneux par rapport aux herbacées :

- globalement pas de multiplication en phase de production, la récolte est annuelle : les problématiques de perte de diversité, sélection et contamination sont moins marquées
- délais de mise en fructification
- longévité

Remarques : Une partie des espèces ligneuses est sous la réglementation forestière (MFR) ce qui limite l'accès à la démarche « végétal local » pour ces espèces

Le travail du groupe technique et scientifique, spécifique au projet ligneux , a alimenté le règlement de « végétal local »

arbres et arbustes locaux



2



9 : Arbres et arbustes d'origine locale, les enjeux

- Adaptation aux contextes locaux, reprise facilitée (importance des itinéraires techniques)
- Pérennité des plantations quand la situation est difficile (exemple des plantations d'altitude)
- Préservation de la diversité génétique intraspécifique
- Limiter l'émergence de nouvelles maladies exotiques
- Conserver les ressources génétiques des adaptations locales dans le cadre des changements climatiques (réserves identifiées et gérées comme une ressource pour un futur incertain)

arbres et arbustes locaux



?



Arbres et arbustes d'origine locale, les outils

Document juridique :

Sécuriser l'accès à la ressource en graines ou boutures

Tout espace a un statut juridique et un propriétaire

Les contrats pour la récolte

La pérennisation des sites et leur gestion sur le long terme afin de préserver la fructification

Un aide mémoire juridique mis à disposition des récolteurs qui sont prêts à s'engager



Un site du CREN PC : potentiel de récolte

Journée de formation Afac-Agroforesteries 23 avril 2015

arbres et arbustes locaux



2



Arbres et arbustes d'origine locale, les outils

Merci pour votre attention

